

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°17</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription Marseille La Rose</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille La Rose, 1 rue Maurice Korsek, 13001 Marseille.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants,</li> <li>- Intervenir dans les classes et les dispositifs et plus particulièrement auprès des débutants.</li> <li>- Contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion, en lien avec les coordonnateurs de l'éducation prioritaire</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projet et les partenariats.</li> <li>- Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés, plus particulièrement des enseignants débutants</li> <li>- Suivre des constellations</li> <li>- Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription</li> <li>- Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.</li> <li>- Référent Mathématiques de circonscription</li> <li>- Suivre les dossiers concernant l'EPS</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aimer travailler en équipe,</li> <li>- Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques,</li> <li>- Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement,</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions</li> <li>- Avoir un excellent positionnement institutionnel</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	- Etre titulaire du CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel ce.0131309c@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	Entretien devant une commission de recrutement.
	<b>CONTACT</b>	Laurent Escande – IEN Marseille La Rose ; ce.0131309c@ac-aix-marseille.fr ; 04 84 35 81 40